

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2021

PLFR POUR 2021 - (N° 4215)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CF172

présenté par

Mme De Temmerman, M. Castellani et M. Charles de Courson

ARTICLE 5**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Enseignement scolaire public du premier degré	+350 000 000	0	+350 000 000	0
Enseignement scolaire public du second degré	+350 000 000	0	+350 000 000	0
Vie de l'élève	0	0	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	+700 000 000	0	+700 000 000
Enseignement technique agricole	0	0	0	0
TOTAUX	+700 000 000	+700 000 000	+700 000 000	+700 000 000
SOLDE	0		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de crédit permet d'ouvrir 700 millions d'euros répartis à égalité sur les deux programmes *Enseignement scolaire public du premier degré et du second degré*.

Après le Grenelle de l'Éducation, le Gouvernement, à travers son ministre de l'Éducation, de la jeunesse et des sports, s'est engagé à déployer 700 millions d'euros pour les enseignants. Cette revalorisation n'est prévue que pour 2022, année électorale. Cet amendement permet d'inciter le Gouvernement à concrétiser ses promesses en ouvrant les crédits nécessaires dès 2021.

L'ouverture a lieu sur les programmes 140 (actions 01 – Enseignement pré-élémentaire et 02 – Enseignement élémentaire) et 141 (01 – Enseignement en collège, 02 – Enseignement général et technologique en lycée, 03 – Enseignement professionnel sous statut scolaire et 10 – Formation des personnels enseignants et d'orientation)

Pour respecter les règles de la LOLF, une baisse de crédits de 700 millions d'euros est proposée sur le programme *Soutien de la politique de l'éducation nationale* qui assure notamment les fonctions supports du ministère aux actions : 06 – Politique des ressources humaines, 08 – Logistique, système d'information, immobilier et 01 – Pilotage et mise en oeuvre des politiques éducatives). En l'état de la consommation, ce programme est en mesure de supporter cette annulation.